

## Vietnam

# Une tuerie banale

**Henri Beley**

Tous les commentateurs sont formels : la révélation du massacre de Song-My a « profondément troublé » les « consciences » aux U.S.A. et dans tous les pays capitalistes. Mais qu'on se rassure : la « justice » américaine « châtiara les coupables ». Comme l'affirme la Maison-Blanche : « Un incident tel que celui relaté dans ce cas particulier est en violation directe avec la politique militaire des Etats-Unis et fait horreur à la conscience du peuple américain tout entier. » Voilà qui mettra un baume sur les âmes meurtries.

### La gauche bouleversée

Le plus stupéfiant dans cette nouvelle « affaire », c'est qu'elle puisse encore stupéfier, en novembre 1969, bon nombre de ceux qui savent pourtant pertinemment que la guerre du Vietnam est atroce, que les tueries comme celle de Song-My ne se comptent plus, que la « politique militaire américaine » consiste très précisément à tuer, brûler, torturer, défolier, napalmiser, phosphoriser... Voilà cinq ans au moins qu'une telle « politique » est pratiquée avec une méthode qui fait honneur au software et au hardware de l'informatique U.S. Voilà cinq ans que la prétendue « démocratie » américaine se montre au Vietnam pour ce qu'elle n'a cessé d'être depuis ses origines soi-disant « révolutionnaires » : une société de loups furieux.

Du massacre des Indiens d'Amérique au massacre des Vietnamiens, l'esprit de concurrence le plus féroce et la course éperdue aux profits entraînent des conséquences logiques que les supercheries de la morale officielle (liberté pour tous, droit de chacun au bonheur, etc.) ne parviendront jamais à masquer totalement. En d'autres termes, ce qui devrait nous choquer tous, ce n'est pas tant la révélation d'un mas-



A.F.P.

sacre comme celui de Song-My (« incident » banal dans le contexte de la guerre d'agression U.S.), mais le fait que le système bourgeois de désinformation, de décervelage et de désensibilisation se révèle être si parfait que Song-My puisse stupéfier même les milieux de gauche « généralement bien informés »... Ainsi en vient-on à parler, bizarrement, de « retour » à la barbarie — comme si la barbarie n'était pas le plus banal de tous les phénomènes observables ! Ainsi va-t-on jusqu'à conjurer le gouvernement américain d'y mettre fin — comme si la Maison-Blanche n'agissait pas en toute connaissance de cause, comme si l'Etat capitaliste n'était pas une machine de répression au service des classes dominantes, comme si on pouvait séparer les actes d'un gouvernement des intérêts bien compris du système qu'il est chargé de défendre !

C'est à croire enfin que le travail considérable réalisé par le Tribunal Russel contre les crimes de guerre U.S. n'a été qu'un vague murmure dans le désert !

## Bref rappel

Peut-être n'est-il donc pas inutile de rappeler ce qui a été irréfutablement établi par lui à propos du traitement des populations civiles (« Tribunal Russel II », col. Idées, Gallimard, p. 347-348) :

« 1° Au cours d'opérations de ratissages systématiques et permanents, des milliers d'habitants sont massacrés. D'après des informations sérieuses et de source américaine, 250.000 enfants ont été tués depuis le début de cette guerre et 750.000 blessés et mutilés à vie.

« Le rapport du sénateur Kennedy, du 31 octobre 1967, signale que 150.000 blessés sont dénombrés chaque mois.

« Des villages sont entièrement rasés, les cultures dévastées, le cheptel détruit.

« Des témoignages précis et des documents versés aux débats ont rapporté l'existence de « zones de tir libres » ou « franchises » où « tout ce qui bouge est considéré comme ennemi », ce qui revient à dire que la population tout entière est prise comme cible.

« 2° « Un tiers de la population « du Vietnam s'est trouvé déplacé », d'après les termes mêmes du sénateur Kennedy à l'« International Rescue Committee », et enfermé dans les hameaux stratégiques baptisés maintenant « hameaux de la vie nouvelle ». Les conditions de vie, d'après les reportages publiés et inédits dont le Tribunal a eu connaissance, s'apparentent aux conditions d'une vie concentrationnaire.

« Les internés — femmes et enfants pour la plupart — sont parqués comme du bétail derrière des barbelés. La nourriture et l'hygiène font presque totalement défaut, ce qui rend souvent la survie impossible. Les structures sociales et traditionnelles des familles vietnamiennes sont ainsi détruites.

« Il faut également tenir compte du nombre impressionnant de prisonniers détenus dans les geôles du Vietnam du Sud. 400.000 d'après des estimations dignes de foi. Les arrestations arbitraires, les parodies de justice, les interrogatoires accompagnés d'abominables tortures sont pratique courante.

**« Tous ces témoignages concordent donc pour établir que des méthodes inhumaines et illégales sont quotidiennement utilisées par les forces armées américaines et leurs satellites contre les populations civiles ainsi menacées d'extermination. »**

Rappelons aussi ce dernier point du jugement final (ibid., p. 369) :

**« Le gouvernement des Etats- Unis est-il coupable du crime de génocide à l'égard du peuple vietnamien ?**

**« Réponse : Oui, à l'unanimité. »**

Ajoutons pour finir, à l'intention des pacifistes, que les horreurs de la guerre vietnamienne ne sont pas simplement à mettre au compte « de toute guerre ». Aux atrocités qui en effet sont inhérentes à toute guerre, l'impérialisme U.S. a ajouté ce raffinement néo-nazi : une horreur planifiée par ordinateurs. C'est pourquoi, si le sénateur-démocrate McGovern a raison de déclarer à propos de Song-My : **« Nombreux sont ceux qui considèrent le lieutenant Calley et ses hommes comme des cibles faciles pour se décharger de ce qui devrait être ressenti comme une culpabilité collective »**, il est en revanche bien au-dessous de la vérité lorsqu'il affirme : **« Nous avons mis ces hommes dans une situation où il était inévitable que, tôt ou tard, des événements de cette sorte se produisent. »**

De tels événements ne sont pas seulement « inévitables » : ils sont la conséquence **d'ordres précis**, donnés dans le cadre d'une politique de répression **systématique** et faisant l'objet d'une **application scrupuleuse**. Combien de Song- My faudra-t-il encore pour convaincre les récalcitrants que l'impérialisme est criminel **par nature** ? □